

Egalité salariale femmes-hommes

Publié le 22 novembre 2018

Le Medef accompagnera les entreprises pour les aider à mettre en place le plan de réduction des écarts salariaux

Le Medef accueille favorablement les mesures prises par le gouvernement pour lutter contre les inégalités salariales entre les femmes et les hommes. Car la méthodologie retenue répond au double objectif d'efficacité (lutter contre les inégalités salariales persistantes) et de pragmatisme (tenir compte de la diversité des situations des entreprises).

Toutefois, le Medef restera très vigilant au cours de la mise en œuvre de cette méthodologie afin que les difficultés des entreprises soient réellement prises en compte.

Le Medef veillera en particulier à la faisabilité technique du calcul des indicateurs via les logiciels de paie et de ressources humaines, et lors des contrôles, à la prise en compte des efforts fournis par les entreprises, notamment des plus petites.

Le Medef a contribué, dans un esprit de responsabilité, à la concertation menée par le gouvernement. Il a toujours gardé un cap, l'objectif final d'équité, tout en restant exigeant sur la prise en compte de la réalité des entreprises, notamment des plus petites.

La concertation avec les partenaires sociaux, l'esprit constructif de Sylvie Leyre et la participation des entreprises qui ont répondu à notre appel pour expérimenter les pistes de travail, ont permis d'aboutir à une méthodologie adaptée à la réalité et aux contraintes des chefs d'entreprise. Il reste à la tester à grande échelle pour éventuellement l'améliorer.

Au-delà du calcul des éventuels écarts de rémunération, il s'agit aussi de les réduire. Ainsi, le Medef agira :

- pour aider, conseiller, orienter et accompagner les plus petites structures ;
- pour travailler avec le gouvernement et l'administration afin d'assurer le discernement indispensable à l'analyse des écarts mesurés, dont certains seront injustifiés et à corriger, tandis que d'autres traduiront une évidente réalité de terrain indépendante du bon vouloir des chefs d'entreprise.